

PROTECTION DES RESSOURCES ET DU CLIMAT: IL EST TEMPS DE PRENDRE LE TAUREAU PAR LES CORNES!

Le Mouvement Ecologique déplore que la politique ne soit pas à la même hauteur que la science en matière de ressources et de climat. Inutile de préciser que les découvertes scientifiques ont bien plus d'une longueur d'avance par rapport à la pratique politique. Afin de satisfaire aux obligations et de poser un frein au changement climatique, la politique devrait redoubler d'efforts, tant au niveau national qu'européen. Triste constat: le Luxembourg fait (à l'échelle mondiale) toujours partie du club des plus grands pollueurs en termes d'émissions de gaz à effet de serre par habitant. Dans sa qualité de lobbyiste politique, le Mouvement Ecologique assume sa responsabilité et essaie de contribuer activement à la transition énergétique et à la protection du climat par des campagnes d'information et de sensibilisation régulières.

Plan d'action national „protection du climat“ et pacte climat communal

Depuis des années, le Mouvement Ecologique revendique sans succès une loi sur la protection du climat nationale renfermant des objectifs de réduction obligatoires pour les différents secteurs: ménages, mobilité, économie, etc. A défaut d'une telle loi, nos espoirs se concentraient sur le 2ème plan d'action national «protection du climat» élaboré dans le cadre du partenariat pour l'environnement et le climat. Mais non: dès l'envoi du plan à Bruxelles, le dossier avait disparu dans le tiroir.

Seule et unique exception qui confirme la règle: le pacte climat avec les communes a connu un véritable essor! De nombreuses communes ont passé au crible leur situation locale et ont fait l'inventaire des projets en matière d'efficacité, d'énergies renouvelables, de mobilité douce et de transport public, de conseil aux citoyens et aux entreprises etc. Elles ont analysé leurs stades d'avancement et les retards à éponger. Il existe un espoir concret de voir naître une dynamique locale/régionale du fait du pacte climat – ce qui ne dispense évidemment pas le gouvernement de ses responsabilités et devoirs en matière de protection du climat et de transition énergétique. Le temps presse!

Une stratégie en matière d'énergie pour le Luxembourg

En 2013, le Mouvement Ecologique a continué son engagement en vue de la mise en place d'une stratégie en matière d'énergie au Luxembourg. Une stratégie qui est bel et bien indispensable si nous voulons réellement économiser de l'énergie et garantir l'approvisionnement énergétique à moyen et à long terme. Dans ce cadre, le Mouvement Ecologique a participé à une première réunion au ministère de l'Economie et a rédigé une prise de position détaillée. Le processus s'est vu inévitablement interrompu par les élections avancées, or, il est impératif de faire suivre un large débat sur le sujet en 2014, qui permettra aux acteurs d'échanger leurs vues ouvertement sans pour autant perdre de vue l'objectif final, à savoir: la décarbonisation – à moyen terme – de notre approvisionnement en énergie.

Réitérons: énergies renouvelables – promouvoir l'énergie solaire et mettre à profit le lisier!

En 2013, le règlement sur la promotion des énergies renouvelables a fait l'objet d'une révision. Deux aspects de ce dossier nous tiennent particulièrement à cœur: la photovoltaïque et les installations de biogaz.

La baisse généralisée des tarifs du courant provenant des installations photovoltaïques au 1er janvier est une conséquence logique de la forte





baisse des prix des modules d'installation constatée depuis plusieurs années. Par contre, le Mouvement Ecologique a fait opposition à la suppression des subventions (au moyen du tarif d'injection garanti) dont bénéficiaient les installations de plus de 30 kw, notamment en organisant une manifestation devant la Chambre des Députés, ensemble avec d'autres acteurs. Malheureusement sans succès – néanmoins, il faut espérer que le nouveau gouvernement révisé cette décision, au moins en ce qui concerne les installations collectives.

Deuxième aspect: la promotion des installations de biogaz et la mise à profit du lisier. En collaboration avec l'association «Biogasvereenegung Lëtzebuerg», le Mouvement Ecologique a réussi à obtenir satisfaction par l'amendement partiel du projet de règlement en la matière (notamment en ce qui concerne la prolongation du subventionnement pour installations existantes) et par l'introduction d'un «bonus lisier», pourtant d'un montant insuffisant. En 2014, d'autres amendements s'imposeront.



Rénovation de bâtiments existants ... le dossier avance, à petits pas

En 2013, de nouvelles modifications furent apportées au règlement promouvant l'assainissement des bâtiments existants. Le Mouvement Ecologique a pris position et a soumis plusieurs recommandations ponctuelles, qui ont effectivement été prises en considération.

En outre, en ce qui concerne les subventions, nous avons persévéré dans notre engagement de voir introduites des conditions simplifiées au bénéfice des ménages à revenus faibles. Nous saluons dans ce contexte le dépôt à la Chambre des députés, au milieu de l'année 2013, d'un projet de loi qui reprend de nombreuses propositions avancées par le Mouvement Ecologique et qui améliorera nettement la situation desdits ménages. La position du Mouvement Ecologique a été publiée sous le titre de: «Promotion du logement et de l'habitat durables: l'Etat donne le bon signal en considérant davantage les ménages à faibles revenus et en intégrant des critères écologiques». Reste à espérer que le nouveau gouvernement adoptera les principales parties du projet en question.



Sensibilisation, conseil ... un must!

Il n'est pas rare que le Mouvement Ecologique soit approché par des citoyens qui s'attendent à obtenir des informations de nature plus générale, que ce soit en matière de climat, de subventions, etc. En collaboration étroite avec l'Oekozer Pafendall et l'Alliance pour le climat-Luxembourg, le Mouvement Ecologique donne les conseils qu'il est en mesure de donner et/ou établit le contact avec les instances compétentes, le cas échéant.

En 2013, au cours des «Semaines de l'énergie», le public intéressé avait de nouveau la possibilité de visiter non moins de 14 maisons privées, qui marquaient une évolution au niveau écologique et énergétique (bâtiments existants et nouveaux).

En outre, sous le slogan «biogaz au lieu de gaz naturel? Est-ce profitable au consommateur de payer plus?» le Mouvement Ecologique a pris position face aux fournisseurs d'énergie qui offraient à leurs clients de changer du gaz naturel vers le biogaz en payant un surplus.

Un séminaire fut organisé en collaboration avec REScoop, qui avait attiré non moins de 100 citoyens intéressés. Au centre du débat: le rôle des coopératives d'énergie dans la production décentralisée d'énergies renouvelables devant permettre d'accélérer la transition énergétique.

Comité d'action national contre l'énergie nucléaire

Le Mouvement Ecologique coordonne la branche luxembourgeoise de l'Alliance anti-nucléaire. Dans ce contexte, plusieurs entrevues ont eu lieu avec les ministres des Affaires étrangères, de l'Economie et de la Santé, e.a. dans le but de faire avancer les travaux de préparation pour la mission diplomatique de mars 2013 à destination de Paris. La délégation a fait comprendre sans détour à la ministre de l'Environnement française de l'époque que le Luxembourg ne tolérera en aucun cas le prolongement de l'exploitation de la centrale nucléaire de Cattenom. Des manifestations anti-nucléaires comme «CatteNON – non merci» à Metz au mois de septembre ou encore les manifestations contre la centrale de Tihange en Belgique bénéficiaient du support du MECO. A noter encore l'étrange nouvelle de l'organisation d'une «fête de la nature» sur le site de Cattenom PAR la centrale de Cattenom (sic). Cette fête nous inspira et le spot ironique intitulé « Une fête de la nature à la Centrale de Cattenom: une hypocrisie sans gêne aucune» en est né, qui fut un énorme succès dans les médias sociaux.



Plateforme cereakiller – pas d'aliments dans le réservoir!

Le Mouvement Ecologique participe activement à l'alliance dénommée «Cereakiller» qui compte non moins de 20 NGOs issues des domaines de l'environnement et de l'aide au développement. En 2013, une étude sur les alternatives aux combustibles agricoles fut présentée et une pétition fut remise au gouvernement luxembourgeois avec la revendication de promouvoir, au niveau communautaire, une utilisation responsable des produits alimentaires et des réserves biologiques, plutôt que de les exploiter et de les détruire au profit de la fabrication d'agrocombustibles. La position que le gouvernement affiche dans ce dossier peut être qualifiée de positive, quoique réservée. Le comportement de vote des eurodéputés luxembourgeois fut également passé au crible. Les points suivants étaient en ligne de mire: la prise en considération de modifications indirectes d'utilisation des sols et la limitation quantitative d'agrocombustibles, l'introduction de critères de durabilité stricts ainsi qu'une limitation stricte du subventionnement des agrocombustibles à l'aide des deniers publics. A notre grand regret, il fut constaté que surtout l'eurodéputé Astrid Lulling faisait preuve d'un comportement très négatif, au profit des lobbyistes industriels. A relever néanmoins le comportement de Claude Turmes et de Georges Bach, qualifié de très positif. Il reste beaucoup à faire dans les années à venir, le Luxembourg étant particulièrement touché par la problématique, notamment à cause du phénomène du tourisme à la pompe.



VotumKlima

La plateforme VotumKlima, dont le Mouvement Ecologique est membre depuis sa création en 2009, s'est adressée en 2013 directement au gouvernement de coalition (DP, LSAP et Déi Gréng) en l'invitant à faire de la politique en matière de climat et d'énergie une priorité à objectifs ambitieux, et cela tant au niveau national qu'europpéen. L'UE débat à l'heure actuelle les objectifs communs pour 2030. Et le Luxembourg tiendra la présidence du Conseil de l'Union européenne, au deuxième semestre 2015, au moment même des nouvelles négociations autour du 2ème Protocole de Kyoto. Selon des études scientifiques actuelles, la réduction du taux des émissions de gaz à effet de serre de 40% (jusqu'en 2030), que l'UE avance, risque de s'avérer insuffisant pour permettre à l'UE de rester leader. Aussi il n'est pas logique de ne pas insister sur l'application d'objectifs contraignants dans le contexte des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à l'échelle nationale. Le Mouvement Ecologique et VotumKlima continueront à jeter un œil critique sur la position qu'affichera le gouvernement à l'avenir, en étroite collaboration avec les réseaux européens comme Friends of the Earth Europe (FoEE) et Climate Action Network (CAN).

